



Entre les soussignés :

Nom : Héliès
 Prénom : Xavier
 Adresse 3 rue Louis Aragon 29800 Saint Divy
 Téléphone : 02.98.20.31.75 / 06.15.66.39.55
 Mail : helies.xavier@orange.fr
Dénommé le bailleur d'une part

Et ;

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Téléphone
 Mail :
Dénommé le locataire d'autre part

Il a été convenu d'une location saisonnière pour la période du **au**

Adresse de la location : 46 rue de Béniguet 29830 Saint Pabu
 Montant du loyer :€
 Charges en plus (eau et électricité).

Le locataire doit verser 10% d'Arrhes de :€, pour la réservation du logement.
 Le solde devra être versé 1 mois avant le jour de la remise des clés soit le :

Ci-joint les conditions générales de location (*dont un exemplaire à retourner signé*), le descriptif des lieux loués et un plan d'accès.

1. Le présent contrat de location saisonnière a pour objet de définir les conditions de la location du logement par le bailleur au locataire pour la durée et aux conditions déterminées aux présentes.
2. Les heures d'arrivée sont normalement prévues **le samedi après midi de 14h à 16h**.
Les heures de départ sont normalement prévues **le samedi matin de 11h à 12h**
3. Il est convenu qu'en cas de désistement :
Lorsque la somme versée pour la réservation est qualifiée **d'arrhes**, le propriétaire et le locataire ont la possibilité de se dédire. Si le locataire se dédit, il perd les arrhes versées. Si le propriétaire se dédit, il doit rembourser au locataire le double des arrhes. (Article 1590 du Code civil).
4. **Si un retard de 4 jours par rapport à la date d'arrivée prévue** n'a pas été signalé par le preneur, le bailleur pourra de bon droit, essayer de relouer le logement tout en conservant la faculté de se retourner contre le preneur.
5. **Obligation du locataire** : Obligation d'occuper les lieux personnellement, de les habiter « en bon père de famille » et de les entretenir. Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de trois jours après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, seront à la charge du preneur. Obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par le fait du preneur ou de sa famille
6. Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, couverture et oreillers, tels qu'ils sont dans l'état descriptif ci-joint. S'il y a lieu, le propriétaire ou son représentant seront en droit de réclamer au preneur à son départ la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée de la location, le prix de nettoyage des couvertures rendues sales, une indemnité pour les détériorations de toute nature concernant les rideaux , papiers peints , plafond, tapis moquette, vitres , literie, etc.....
7. Le preneur ne pourra s'opposer à la visite des locaux , lorsque le propriétaire ou son représentant en feront la demande.

Fait à...Saint Divyle.....

Le bailleur

Signature précédée de la
mention manuscrite « lu et approuvée

Xavier Héliès

Le locataire

signature précédée de la
mention manuscrite »lu et approuvée »

Etat descriptif du contrat de location saisonnière

◆ Renseignements généraux sur le logement

Adresse du logement loué : 46 rue de Béniguet 29830 Saint Pabu

Type de location : Villa avec jardin

Année de construction : 1962

Chauffage : électrique

◆ Descriptif du logement

Rez de chaussée :

☞ Véranda avec salon rotin / table ronde et chaises.

☞ Cuisine aménagée tout équipée (*plaque vitro céramique, frigo, lave vaisselle, four pyrolyse, micro onde, hotte, congélateur à tiroir*).

☞ Salle à manger (*table et chaises, télévision, canapé et fauteuils, horloge ancienne, buffet bas*)

☞ Une chambre côté rue avec lit de 140, armoire et commode

☞ Une chambre côté jardin avec lit de 140, armoire.

☞ Salle d'eau avec un bac, douche cabine, lave linge, ballon d'eau chaude, armoire colonne.

☞ WC

Étage

☞ Une chambre avec deux lits de 120 et un lit de 80.

Extérieur

☞ Jardin gazonné clos avec barrière

☞ Salon de jardin

☞ Barbecue

(Draps et serviettes de bain non fourni)